



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
METIERS DE LA COIFFURE**

Arrêté du 5 juin 2019

**ENSEMBLE DOCUMENTAIRE
pour la formation et la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation**

Ces consignes concernent les candidats des établissements publics et privés
sous contrat, les GRETA et les CFA habilités au CCF

SOMMAIRE

I.	Ressources	3
II.	Evaluation par contrôle en cours de formation.....	3
	1. Généralités.....	3
	2. Construction des situations d'évaluation	3
	3. Déroulement de l'évaluation	3
	4. Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation	4
	5. Notation	4
	6. Dossier de notation	5
III.	Règlement d'examen	5
IV.	EP1 : Techniques de coiffure	6
	1. EP1 Définition de l'épreuve	6
	2. EP1 : Consignes aux élèves pour le choix des modèles des épreuves	7
	3. EP1 Partie 1 : Coupe, coiffage « homme » : précisions, grille d'évaluation et grille d'aide à la notation	8
	4. EP1 Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme » : précisions grilles d'évaluation et d'aide à la notation	11
	5. EP1 Partie 3 : Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 1	17
	6. EP1 - Partie 3 : Modèle de cartouche à utiliser.....	18
	7. EP1 - Partie 3 : Grille de vérification de conformité du sujet de CCF	19
V.	EP2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise.....	20
	1. EP2 Définition de l'épreuve	20
	2. EP2 : Précisions, grilles d'évaluation et grille d'aide à la notation.....	21

I. Ressources

Éléments incontournables à consulter pour la bonne mise en œuvre du CCF :

☞ **Référentiel, modalités de certification ...** : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_MDC/Annexes_CAP%20metiers%20de%20la%20coiffure190605.pdf

☞ **Guide d'accompagnement pédagogique** : <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1909>

☞ Site SBSSA Lyon : <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique11>

II. Evaluation par contrôle en cours de formation

1. Généralités

L'évaluation en CCF est organisée sur les lieux où se déroule la formation (**en centre de formation**), au moment où les candidats ont atteint le niveau requis, **dans le cadre des activités habituelles de formation pratique**. Le CCF s'intègre dans le processus de formation sans l'interrompre : le formateur évalue les élèves qu'il a repérés comme ayant atteint les compétences et connaissances visées par la situation d'évaluation.

Les évaluations se déroulent au cours du **second semestre de l'année d'inscription à l'examen**. Les dates sont fixées par les établissements en fonction du calendrier général.

☞ Consulter : <https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

2. Construction des situations d'évaluation

Une situation d'évaluation permet, lors de la réalisation d'une activité dans un contexte donné, de vérifier que le candidat possède les **compétences et les connaissances** constitutives d'une unité du diplôme.

Sa conception est de la responsabilité de l'enseignant, sous le contrôle de l'IEN. Sa mise en œuvre et son organisation sont gérées par l'établissement de formation.

Chaque professeur chargé de l'enseignement professionnel théorique et pratique, devra construire sa ou ses situations d'évaluation en référence aux compétences à évaluer, spécifiques à chaque CCF.

Les professionnels peuvent être associés à l'élaboration des situations d'évaluation : ils vérifient ainsi préalablement leur adéquation à la réalité professionnelle.

☞ Consulter les définitions des épreuves : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_MDC/Annexes_CAP%20metiers%20de%20la%20coiffure190605.pdf

3. Déroulement de l'évaluation

L'enseignant programme et organise les évaluations.

L'élève est **obligatoirement** informé à l'avance et pour chaque épreuve concernée :

- Du principe général du CCF, de la définition et des coefficients des épreuves,
- Des objectifs visés par les situations d'évaluation, des performances attendues et des conditions de déroulement préalables à leur mise en œuvre,
- De la période durant laquelle il sera évalué (la date sera précisée quand « le formateur estime que le candidat a le niveau requis ou a bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder l'évaluation »), ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, par inscription dans le carnet de correspondance, inscription dans le cahier de texte de la classe,... **Il n'y a pas d'obligation à envoyer des convocations individuelles à domicile**, mais ce peut être le choix de l'établissement (la confirmation écrite vaut convocation).

Pendant l'évaluation :

- L'enseignant, assisté dans la mesure du possible d'un professionnel, remet à l'élève le dossier technique : description d'une situation, documents techniques, annexes...
 - L'élève réalise l'activité demandée sur le temps imparti,
 - Les examinateurs observent les activités des élèves au cours de son déroulement (évaluation en cours d'épreuve) pour ne pas se limiter au seul résultat final (évaluation finale), mais pour prendre en compte également la démarche utilisée et les stratégies mises en œuvre.
- Pendant ce temps les autres apprenants poursuivent les activités d'apprentissage prévues.

4. Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation

☞ Consulter : https://eduscol.education.fr/785/contrôle-en-cours-de-formation?menu_id=938

Absence justifiée	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none">• Il est proposé au candidat de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date.• En cas d'impossibilité (ex : congé longue maladie), la note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à toutes les situations	<ul style="list-style-type: none">• La note "zéro" est attribuée à l'unité. Le diplôme peut néanmoins lui être attribué s'il obtient la moyenne générale requise pour l'obtention du diplôme.• Dans le cas où le diplôme ne peut lui être délivré, le candidat peut, sur autorisation du recteur, se présenter à des épreuves de remplacement lorsque cette modalité est prévue par le règlement général du diplôme et selon les conditions fixées par ce règlement.• Dans certaines circonstances (ex : hospitalisation) et sur avis du recteur, le candidat qui réintègre l'établissement avant les épreuves ponctuelles peut demander à se présenter à celles-ci.
Absence non justifiée	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none">• La note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).• L'évaluateur indique "absent" sur le document d'évaluation de chaque situation manquée.• La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à la situation	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluateur indique "absent" à l'unité et le diplôme ne peut lui être attribué.

5. Notation

Chaque examinateur dispose des grilles de notation nationales, qui ne doivent en aucun cas être modifiées. **Selon l'organisation des établissements et le souhait des équipes pédagogiques**, l'évaluation peut être réalisée par deux professeurs de la division.

Les professionnels sont associés à ces évaluations en fonction de leur disponibilité. **Ils sont invités (par ordre de mission) par l'établissement de formation** ; l'équipe pédagogique peut être aidée dans sa recherche des professionnels par le **Conseiller Entreprise** pour l'École (CEE) de la filière, par l'intermédiaire du DDF.

Préalablement à l'évaluation, le professeur et les professionnels s'accordent sur les critères d'exigence propres aux activités support de l'évaluation.

On privilégiera l'évaluation de 4 à 6 élèves au cours d'une séance selon le nombre de professionnels présents.

- A l'issue de l'évaluation, **les notes restent confidentielles jusqu'à la date de délibération du jury** d'examen fixée par l'Inspecteur d'Académie chargé du département.
- Les fiches de notation sont classées dans le dossier de notation de l'élève et restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire ;**
- Les dossiers doivent pouvoir être mis à la disposition du jury de délibération.
- Les dossiers **seront conservés par l'établissement pendant un an après la délibération du jury.**

6. Dossier de notation

Les documents relatifs au CCF sont réunis pour chaque apprenant et seront :

- Tenus à la disposition de l'inspecteur
- Tenus à la disposition du jury de délibération
- Archivés pendant 1 an dans l'établissement de formation

III. Règlement d'examen

Spécialité « Métiers de la coiffure » du certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)	Scolaires (Établissements privés hors contrat)		
			Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)	Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités)		
			Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Formation professionnelle continue (Établissements privés)		
				Enseignement à distance Candidats individuels		
preuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée	
UNITES PROFESSIONNELLES						
EP1 – Techniques de coiffure	UP1	14 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	Ponctuel pratique et écrit	5h55	
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2	3	CCF	Ponctuel oral	0h20 maximum	
UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL						
EG1 – Français et histoire- géographie – enseignement moral et civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h15	
EG2 – Mathématiques – Physique- chimie	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h	
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel		
EG4 – Prévention santé environnement	UG4		CCF	Ponctuel écrit	1h	
EG5 – Langues vivantes	UG5	1	CCF	Ponctuel oral Ponctuel écrit	0h06 1h	
Épreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	UF	1	CCF	Ponctuel écrit et pratique	1h30	

(1) Dont coefficient 1 pour le chef d'œuvre

(2) CCF : Contrôle en cours de formation

(3) seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

IV. EP1 : Techniques de coiffure

1. EP1 Définition de l'épreuve

Unité UP1	EP1 : Techniques de coiffure
CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION	Durée : 5h45 Coefficient : 13 Lieu : en établissement de formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs

Cette épreuve est composée de 3 parties (1-2-3) indépendantes.
Elle a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat (savoir-faire et savoirs qui leurs sont associés) mises en œuvre lors de la réalisation de techniques de coiffure.

Critères d'évaluation

Ils se rapportent aux indicateurs d'évaluation des compétences détaillées et aux limites de connaissances des savoirs associés du pôle 1.

L'évaluation porte sur :

- la maîtrise des savoir-faire professionnels ;
- l'aptitude à organiser son poste de travail, à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche respectueuse de l'environnement ;
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés.

Compétences évaluées

Cette épreuve permet l'évaluation de tout ou partie des compétences C1.1 ; C1.2 ; C1.3 du pôle 1 « Réalisation de prestations de coiffure ».

Elles sont relatives aux activités de mise en œuvre d'une technique :

- de diagnostic ;
- d'hygiène et de soin capillaire ;
- de coupe homme ;
- de coupe femme ;
- de coloration ;
- de mise en forme temporaire ;
- de mise en forme durable par enroulage ;
- de coiffage.

Mode d'évaluation

Partie 1 : Coupe, coiffage « homme » - Durée : 1h - sur **50 points**

Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme »

2A : Coloration d'oxydation, shampooing, permanente - Durée : 2h - sur **70 points**

2B : Coupe, mise en forme/coiffage - Durée : 1h15 - sur **80 points**

Partie 3 : Partie écrite mobilisant les savoirs associés - Durée : 1h30 - sur **60 points**

Période de réalisation

Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation au cours du dernier semestre de formation.

Les situations d'évaluation se déroulent dans le cadre des activités habituelles de la formation professionnelle.

En CCF, possibilité de dissocier la partie 2A de la partie 2B avec même modèle ou un modèle différent ; « Dans le cas où la situation 2B est dissociée, dans le temps, de 2A le candidat réalise sur le modèle, avant le début de l'évaluation, un shampooing qui n'est pas noté »

2. EP1 : Consignes aux élèves pour le choix des modèles des épreuves

Partie 1 Coupe coiffage « homme »

Le modèle doit être conforme aux caractéristiques précisées ci-dessous :

- Personne masculine, âgée d'au moins 16 ans. Pour les modèles mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.
- Pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu
- Longueur de la chevelure permettant la réalisation de l'épreuve.
- Cheveux propres.

Remarque :

- Prévoir un modèle de remplacement
- Le modèle ne doit pas être un professionnel de la coiffure
- L'usage des tondeuses est interdit pour EP1

Remarque

En cas d'absence ou de non-conformité du modèle, le candidat ne compose pas et se voit attribuer la note zéro à cette partie d'épreuve.

Parties 2A et 2B Coupe, couleur, forme « femme »

Le modèle doit être conforme aux caractéristiques précisées ci-dessous :

- Un ou deux modèle.s (selon l'organisation retenue) féminin.s et majeur.s,
- Pourvu.s de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu.
- Longueur de la chevelure permettant la réalisation de la partie ou des parties concernées (2A et 2B).
- 1cm de repousses minimum pour la réalisation de la partie 2A.

Dans le cas où la situation 2B est dissociée (possible en CCF) dans le temps, de 2A :

- Le modèle peut être différent
- La longueur doit être suffisante pour permettre la réalisation de la partie 2B
- Le candidat réalise sur le modèle, avant le début de l'évaluation, un shampoing qui n'est pas noté.

Remarques

***Si les 2 parties 2A et 2B ne sont pas dissociées dans le temps : un seul modèle**

- En cas d'absence ou de non-conformité totale du modèle, le candidat ne compose pas et se voit attribuer la note zéro à cette partie 2.

***Si les 2 parties d'épreuve sont dissociées dans le temps : un ou 2 modèles**

En cas de non-conformité du modèle :

-pour la partie 2A :

- absence de 1cm de repousses, le candidat se voit attribuer la note zéro à la partie coloration.

-pour la partie 2B :

- longueur insuffisante pour permettre la réalisation de la partie coupe, le candidat se voit attribuer la note zéro à la partie 2B mais peut composer sur la partie 2A.

En cas de non-conformité du modèle pour chacune des parties le candidat se voit attribuer la note zéro à cette partie 2.

3. EP1 Partie 1 : Coupe, coiffage « homme » : précisions, grille d'évaluation et grille d'aide à la notation

Sur le modèle ayant des cheveux propres, le candidat réalise une coupe courte et un coiffage.

L'ensemble de la chevelure doit être raccourci au minimum de 2 cm. La réalisation d'un tour d'oreille et d'un fondu de nuque est attendue.

Tout type de coupe est autorisé, excepté une coupe qui présenterait un résultat avec des longueurs identiques sur l'ensemble de la chevelure.

Tous les outils sont autorisés excepté les tondeuses.

Le coiffage attendu est libre.

L'utilisation de produits de coiffage est obligatoire.

Aucune mise en forme n'est exigée.

Compétences ciblées extraites du référentiel :

C1.3.1.2 Réaliser une coupe homme : couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions

C1.3.3.3 Réaliser un coiffage : Orienter les mèches

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP1 Techniques de coiffure Partie 1 COUPE COIFFAGE « HOMME »	
		Pratique 50 points	Durée de l'évaluation : 1h max
Nom et Prénom du candidat :		Nom fonction évaluateurs:	
Date :	Etablissement		

NE : non évaluable ; TI : très insuffisant ; I : Insuffisant ; S : Satisfaisant ; TS : Très Satisfaisant

Compétences évaluées et critères d'évaluations	Justification si I ou TI	NE	TI	I	S	TS	Pts
C1.3.1.2. Réaliser une coupe homme Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions <ul style="list-style-type: none"> - Maitrise de l'utilisation des outils choisis - Tenue adaptée des outils, dextérité - Progression logique de la coupe - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Autocontrôle de la coupe 							/8
Qualité du résultat de la coupe <ul style="list-style-type: none"> - Équilibre de la coupe : forme, longueurs - Régularité : <ul style="list-style-type: none"> o Des épaisseurs o Du fondu de nuque et tours d'oreilles - Qualité des finitions : netteté, esthétique, fondu 							/6
<p>→ Pénalité : Si la chevelure n'est pas raccourcie de 2 cm, la note « Qualité du résultat de la coupe est divisée par 2.</p> <p style="text-align: right;">Cocher la case suivante <input type="checkbox"/></p>							
C1.3.3.3. Réaliser un coiffage <ul style="list-style-type: none"> - Choix de la technique de coiffage adaptée à la coupe (avec ou sans séchage) - Gestuelle adaptée à la technique mise en œuvre - Choix adapté des produits de coiffage - Utilisation rationnelle des produits de coiffage 							/3
Qualité du résultat du coiffage <ul style="list-style-type: none"> - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage adapté à la coupe réalisée 							/2
Aptitude à organiser le poste de travail Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle							/1
Note non arrondie :							/20
Note rapportée sur 50 :							/50

ACADÉMIE DE LYON Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION Fiche d'aide à la notation	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP1 Techniques de coiffure Partie 1 COUPE COIFFAGE « HOMME »					
	Pratique – 50 points Durée de l'évaluation : 1h max					
Compétences évaluées et critères d'évaluations	NE	TI	I	S	TS	Notation
C1.3.1.2. Réaliser une coupe homme Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions - Maîtrise de l'utilisation des outils choisis - Tenue adaptée des outils, dextérité - Progression logique de la coupe - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Autocontrôle de la coupe	0	0,8	3,2	6	8	/8
Qualité du résultat de la coupe - Équilibre de la coupe : forme, longueurs - Régularité : Des épaisseurs Du fondu de nuque et tours d'oreilles* - Qualité des finitions : netteté, esthétique, fondu <i>* L'évaluation liée au fondu de nuque et tour d'oreilles ne doit pas excéder 2 points sur les 6</i>	0	0,6	2,4	4,5	6	/6
C1.3.3.3. Réaliser un coiffage - Choix de la technique de coiffage adaptée à la coupe (avec ou sans séchage) - Gestuelle adaptée à la technique mise en œuvre - Choix adapté des produits de coiffage - Utilisation rationnelle des produits de coiffage	0	0,3	1,2	2,25	3	/3
Qualité du résultat du coiffage - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage adapté à la coupe réalisée	0	0,2	0,8	1,5	2	/2
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle	0	0,1	0,4	0,75	1	/1

NE : non évaluable ; TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant/ TS : Très Satisfaisant

4. **EP1 Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme » : précisions grilles d'évaluation et d'aide à la notation**

2A : Coloration d'oxydation, shampooing, permanente 70 points Durée 2h

Sur le modèle le candidat réalise :

- l'application au pinceau d'une coloration d'oxydation sur la base (repousses) puis sur les longueurs ;
- l'enroulage et la saturation d'une permanente.

- Coloration (1h15) : Préparation du produit à appliquer. Application. Respect du temps de pause préconisé par le fabricant. Émulsion et rinçage suivis d'un shampooing.

Le résultat de la nuance appliquée n'est pas évalué.

Notée sur 40 points.

- Permanente (0h45) : Enroulage sur tête entière (hors frange possible), utilisation de bigoudis ou rollers (diamètre 16 mm maximum) - Montage classique ou directionnel au choix du candidat - Méthode indirecte, saturation à l'eau.

Notée sur 30 points.

Précisions sur le déroulement de la partie 2A

- Si la prestation coloration/shampooing est terminée en moins de 1h15, il n'y a pas de report de temps sur la permanente.

- Si la prestation coloration/shampooing n'est pas terminée dans le temps imparti, le candidat poursuit sur le temps dédié à la permanente. Cependant seules les compétences mises en œuvre durant les 1h15 sont évaluées. Le temps dédié à la permanente n'est pas pour autant augmenté.

- Si le candidat ne termine pas la permanente dans le temps imparti, l'évaluation s'arrête à la fin de celui-ci.

- Si le candidat termine la permanente avant la fin du temps imparti, il n'y a pas de report de temps sur la suite de l'épreuve.

- Le déroulage de la permanente est réalisé hors temps d'épreuve, avant de débiter la partie 2B.

Compétences ciblées

C1.3.2.1 Réaliser une coloration

C1.2.1 Réaliser un shampooing

C1.3.3.2 Réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte

 ACADÉMIE DE LYON <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION		CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP1 Techniques de coiffure Partie 2 A : COLORATION D'OXYDATION, SHAMPOOING, PERMANENTE									
Nom et Prénom du candidat :		Nom fonction évaluateurs:			Pratique sur 70 points dont - Coloration sur 40 points - Permanente sur 30 points		Coloration : 1h15 max Permanente : 0h45 max						
Date :		Etablissement :			Justification si I ou TI		NE	TI	I	S	TS	Pts	
PARTIE COLORATION													
C1.3.2.1 Réaliser une coloration													
- Préparation de la chevelure - Préparation du produit (dosage, choix des matériels, mélange)												/4	
- Application précise et soignée du colorant d'oxydation (netteté de l'application, épaisseur des séparations, précision du geste, chronologie) - Protocole respecté selon la notice (application, temps de pause, rinçage...)												/14	
- Qualité du rinçage (émulsion, élimination totale des produits, netteté des bordures) - Résultat conforme (repousses couvertes, absence de démarcation)												/9	
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle - Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement												/3	
Total coloration												/30	
PARTIE SHAMPOOING													
C1.2.1 Réaliser un shampooing													
- Choix pertinent et adapté du produit - Dosages adaptés - Gestuelle adaptée au produit choisi - Temps de réalisation adapté - Rinçage efficace - Démêlage effectué												/7	
- Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie - Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement												/3	
Total shampooing												/10	
PARTIE PERMANENTE													
C1.3.3.2 Réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte													
- Enroulage maîtrisé : <ul style="list-style-type: none"> o Séparations adaptées au support o Élévation et orientation des mèches o Tension des mèches/ Lissage des mèches 													/16
Respect des pointes - Choix des matériels adapté au montage retenu (dont diamètre ≤16mm) - Dextérité de la gestuelle (geste précis et synchronisé) - Application du produit précise (saturation) - Netteté et régularité de l'enroulement - Montage retenu maîtrisé												/12	
→ Pénalité : Si enroulage non terminé, la note est divisée par 2.											Cocher la case suivante <input type="checkbox"/>		
Aptitude à organiser le poste de travail Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle.												/2	
Total permanente												/30	
NE : non évaluable ; TI : très insuffisant ; I : Insuffisant ; S : Satisfaisant ; TS : Très Satisfaisant							Note		/70				

ACADÉMIE DE LYON Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION Fiche d'aide à la notation	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP1 Techniques de coiffure Partie 2 A : Coloration d'oxydation, shampooing, permanente							
	Pratique sur 70 points dont - Coloration sur 40 points - Permanente sur 30 points			Coloration : durée : 1h15 max Permanente : durée : 0h45 max				
	Compétences évaluées			NE	TI	I	S	TS
PARTIE COLORATION								
C1.3.2.1 Réaliser une coloration								
- Préparation de la chevelure	0	0,4	1,6	3	4	/4		
- Préparation du produit (dosage, choix des matériels, mélange)								
- Application précise et soignée du colorant d'oxydation (netteté de l'application, épaisseur des séparations, précision du geste, chronologie)	0	1,4	5,6	10,5	14	/14		
- Protocole respecté selon la notice (application, temps de pause, rinçage...)								
- Qualité du rinçage (émulsion, élimination totale des produits, netteté des bordures)	0	0,9	3,6	6,75	9	/9		
- Résultat conforme (repousses couvertes, absence de démarcation)								
- Aptitude à organiser le poste de travail								
- Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle	0	0,3	1,2	2,25	3	/3		
- Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement								
PARTIE SHAMPOOING								
C1.2.1 Réaliser un shampooing								
- Choix pertinent et adapté du produit								
- Dosages adaptés	0	0,7	2,8	5,25	7	/7		
- Gestuelle adaptée au produit choisi								
- Temps de réalisation adapté								
- Rinçage efficace								
- Démêlage effectué								
- Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie								
- Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement	0	0,3	1,2	2,25	3	/3		
PARTIE PERMANENTE								
C1.3.3.2 Réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte								
- Enroulage maîtrisé : Séparations adaptées au support Élévation et orientation des mèches Tension des mèches/ Lissage des mèches Respect des pointes	0	1,6	6,4	12	16	/16		
- Choix des matériels adaptés au montage retenu (dont diamètre ≤16mm)								
- Dexterité de la gestuelle (geste précis et synchronisé)								
- Application du produit précise (saturation)	0	1,2	4,8	9	12	/12		
- Netteté et régularité de l'enroulement								
- Montage retenu maîtrisé								
- Aptitude à organiser le poste de travail								
- Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle.	0	0,2	0,8	1,5	2	/2		

NE : non évaluable ; TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant/ TS : Très Satisfaisant

Sur le modèle, le candidat réalise une coupe puis une mise en forme temporaire et un coiffage.

- Coupe : Raccourcissement de l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange possible) - Coupe, au choix du candidat, incluant un dégradé.

Tous les outils sont autorisés y compris la tondeuse avec tête de coupe réglable ou non, sans ajout de sabot.

Notée sur 40 points.

- Mise en forme et coiffage : Mise en forme au choix du candidat (un séchage sans mise en forme n'est pas autorisé) - Coiffage mettant en valeur la mise en forme - Utilisation de produits de construction et/ou de finition obligatoire.

Tous les matériels (outils et appareils) sont autorisés, cependant les fers sont acceptés uniquement en reprise de mise en forme.

Notée sur 40 points.

Compétences ciblées

C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme : couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions

C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire : aux doigts, brushing, mise en plis sur rouleaux, aux fers

C1.3.3.3 Réaliser un coiffage : Orienter les mèches, lisser, crêper, tresser

Nota : Il n'est pas attendu la mise en œuvre, par compétence, de toutes les techniques citées ci-dessus au cours de l'épreuve.

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP1 Techniques de coiffure Partie 2 B : COUPE, MISE EN FORME ET COIFFAGE	
		Pratique sur 80 points dont - Coupe sur 40 pts - Mise en forme/coiffage sur 40 pts	Durée : 1h15 max
Nom et Prénom du candidat :		Nom fonction évaluateurs:	
Date :	Etablissement		

Compétences évaluées et critères d'évaluations	Justification si I ou TI	NE	TI	I	S	TS	Pts
PARTIE COUPE							
C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme - Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions <i>(Le choix des techniques est libre, elles ne sont donc pas toutes attendues.)</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix adapté des outils ○ Utilisation maîtrisée des outils de coupe choisis ○ Orientation et épaisseur des mèches ○ Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) ○ Progression logique de la coupe pour la(les) technique(s) de coupe choisie(s) ○ Auto-contrôle de la coupe 							/24
Résultat de la coupe : - Équilibre de la coupe (forme, longueurs, épaisseurs) - Qualité des finitions : netteté, esthétique - Raccourcissement l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange) - Présence d'un dégradé							/16
→ Pénalité : Si la chevelure n'est pas raccourcie de 3 cm ou si le dégradé n'est pas réalisé, la note est divisée par 2 Cocher la case suivante <input type="checkbox"/>							
Total Coupe							/40
PARTIE MISE EN FORME TEMPORAIRE ET COIFFAGE							
C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire Technique(s) de mise en forme au choix du candidat <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix des matériels et produits de construction adaptés à la (aux) technique(s) ○ Utilisation rationnelle des produits ○ Choix de la/les technique(s) adapté au modèle (nature, implantation, longueur des cheveux) ○ Maîtrise de la/les technique(s) choisie(s) ○ Respect de la fibre capillaire 							/19
Un produit de construction et/ou de finition est utilisé	Oui ou non (1 ou zéro)						/1
C1.3.3.3 Réaliser un coiffage <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix judicieux de la ou des technique(s) ○ Techniques de coiffage maîtrisées ○ Choix adapté des produits de finition et des outils ○ Utilisation maîtrisée des produits de finition et des outils 							/9
Qualité du résultat de la mise en forme et du coiffage <ul style="list-style-type: none"> ○ Volumes équilibrés Finitions soignées ○ Coiffage mettant en valeur la mise en forme ○ Résultat esthétique adapté au modèle ○ Contrôle visuel réalisé au cours des activités 							/8
<ul style="list-style-type: none"> ○ Aptitude à organiser le poste de travail ○ Respects des règles d'économie, d'ergonomie, du confort du modèle 							/3
Total Mise en forme temporaire et coiffage							/40
NE : non évaluable ; TI : très insuffisant ; I : Insuffisant ; S : Satisfaisant ; TS : Très Satisfaisant							Note /80

ACADÉMIE DE LYON Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION Fiche d'aide à la notation	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP1 Techniques de coiffure Partie 2 B : Coupe, mise en forme et coiffage					
	Pratique sur 80 points dont - Coupe sur 40 pts - Mise en forme/coiffage sur 40 pts				Durée : 1h15 max	
Compétences évaluées	NE	TI	I	S	TS	Notation
PARTIE COUPE						
C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme - couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions (Le choix des techniques est libre, elles ne sont donc pas toutes attendues.) - Choix adapté des outils - Utilisation maîtrisée des outils de coupe choisis - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Progression logique de la coupe pour la(les) technique(s) de coupe choisie(s) - Autocontrôle de la coupe	0	2,4	9,6	18	24	/24
Résultat de la coupe : - Équilibre de la coupe (forme, longueurs, épaisseurs) - Qualité des finitions : netteté, esthétique - Raccourcissement l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange) - Présence d'un dégradé	0	1,6	6,4	12	16	/16
→ Pénalité : Si la chevelure n'est pas raccourcie de 3 cm ou si le dégradé n'est pas réalisé, la note est divisée par 2.						
PARTIE MISE EN FORME TEMPORAIRE ET COIFFAGE						
C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire Technique(s) de mise en forme au choix du candidat - Choix des matériels et produits de construction adaptés à la (aux) technique(s) - Utilisation rationnelle des produits - Choix de la/les technique(s) adapté au modèle (nature, implantation, longueur des cheveux) - Maîtrise de la/les technique(s) choisie(s) - Respect de la fibre capillaire	0	1,9	7,6	14,25	19	/19
Un produit de construction et/ou de finition est utilisé	NON	0	OUI	1		
C1.3.3.3 Réaliser un coiffage - Choix judicieux de la ou des technique(s) - Techniques de coiffage maîtrisées - Choix adapté des produits de finition et des outils - Utilisation maîtrisée des produits de finition et des outils	0	0,9	3,6	6,75	9	/9
Qualité du résultat de la mise en forme et du coiffage - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage mettant en valeur la mise en forme - Résultat esthétique adapté au modèle - Contrôle visuel réalisé au cours des activités	0	0,8	3,2	6	8	/8
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respects des règles d'économie, d'ergonomie, du confort du modèle	0	0,3	1,2	2,25	3	/3

NE : non évaluable ; TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant/ TS : Très Satisfaisant

5. EP1 Partie 3 : Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 1

60 points

Durée 1h30

Définition de cette partie d'épreuve

Elle prend appui sur :

- une ou plusieurs situations professionnelles contextualisées ;

et

- un ou plusieurs documents ressource relatifs à la profession.

Elle a pour objectif d'évaluer, à l'écrit, l'aptitude du candidat à mobiliser des savoirs associés du pôle 1.

Modalités académiques pour la partie écrite.

La situation d'évaluation est élaborée par les professeurs ou formateurs qui assurent les enseignements en pôle 1. S'il y a plusieurs intervenants, elle résulte nécessairement d'une concertation en équipe pour construire une situation unique d'évaluation écrite (et non des situations d'évaluation morcelées ni de séparation en savoirs associés)

Rappel : il ne s'agit pas de réaliser un questionnement par « sondage de connaissances », mais bien d'évaluer la capacité du candidat à justifier ses choix au regard de situations professionnelles.

L'évaluation des savoirs associés portent sur la biologie appliquée, la technologie des matériels et les produits, l'hygiène en milieu professionnel, la santé et la sécurité au travail, l'environnement professionnel.

Chacun de ces enseignements devra faire l'objet d'au moins une question.

La compétence C1.1 Élaborer un diagnostic est évaluée dans cette partie 3.

Consignes pour l'élaboration de la partie écrite

La situation d'évaluation sera construite à partir d'une ou de plusieurs situations professionnelles contextualisées

Il conviendra :

- d'évaluer exclusivement des savoirs associés du pôle 1

- d'éviter toute ambiguïté, toute interprétation, renvoyer si nécessaire le candidat aux documents du dossier ressources (annexes, schémas...)
- d'éviter d'attribuer un grand nombre de points à un même contenu du référentiel ;
- de vérifier que la question posée n'appelle qu'une seule réponse ;
- de vérifier que les réponses attendues soient conformes aux indicateurs de connaissances du référentiel ;
- de prévoir le corrigé complet lors de l'élaboration du « sujet » ;
- de proposer un barème découpé.

6. EP1 - Partie 3 : Modèle de cartouche à utiliser

CAP Métiers de la Coiffure		
Épreuve : EP1 - Techniques de coiffure - Partie 3		
Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 1		
Centre de formation :		Session 20...
		Sujet N° ..
Elève	Nom :	Prénom :
		Classe :

TOTAL /60 pts	
----------------------	--

Situation professionnelle	

7. EP1 - Partie 3 : Grille de vérification de conformité du sujet de CCF

 <p>ACADÉMIE DE LYON</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>CAP Métiers de la coiffure EP1 Partie 3 Mobilisation des connaissances</p> <p>GRILLE DE VERIFICATION DE CONFORMITE DU SUJET DE CCF</p>
---	--

CONSIGNES	Vérfifié
Le cartouche est présent et complété	
Présence d'une ou plusieurs situations professionnelles réalistes et significatives des activités de salon	
Chacun des enseignements suivants fait l'objet d'au moins 1 question : <ul style="list-style-type: none"> - Biologies appliquée - Technologie des matériels et des produits - Hygiène en milieu professionnel - Santé et sécurité au travail - Environnement professionnel 	
Des questions portent sur la compétence C1.1 Elaborer un diagnostic	
L'orthographe est vérifiée	
Police de caractère : Arial 11 ; Arial 12 pour les titres	
Les questions sont écrites en caractères gras et numérotées en fonction de la normalisation en vigueur : chiffres arabes (ex : 1, 1.1, 1.2 /2, 2.1, 2.2, 2.3...)	
Les consignes sont précises et formulées sous forme de verbes d'action	
Les points sont répartis entre toutes les questions	
Le sujet comme le corrigé sont paginés	
Des pointillés permettent d'écrire la réponse	
Le nombre de réponses attendues est précisé	
L'espace pour la réponse manuscrite est suffisant	
Présence d'un document en annexe pour une étude partielle niveau CAP	
Présence de schémas (au moins 1 en technologie et en biologie).	
Les documents, schémas...sont lisibles	
Les sources des documents, schémas sont indiqués en <i>Arial 8 italique</i> (Source internet (lien) consulté le ... ; ...)	
Les limites de connaissances du référentiel sont respectées	
Le sujet est varié quant aux activités présentées	
Le corrigé est précis et comporte l'identification du savoir associé du référentiel	
Les réponses du corrigé sont en rouge	
La durée du sujet est conforme : 1h30	

Nom du concepteur du sujet :

Etablissement de formation :

N° du sujet :

Date :

V. EP2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

1. EP2 Définition de l'épreuve

Unité UP2	EP2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise
CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION	Partie 1 : Bilan en entreprise Partie 2 : Durée 0h10 maximum - En établissement de formation Coefficient : 3

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs

Cette épreuve est composée de 2 parties liées ou indépendantes, selon le mode d'évaluation. Elle a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat (savoir-faire et savoirs qui leurs sont associés), mises en œuvre dans le cadre du pôle 2 « Relation avec la clientèle et participation à l'activité de l'entreprise ».

Critères d'évaluation

Ils se rapportent aux indicateurs d'évaluation des compétences détaillées et aux limites de connaissances des savoirs associés du pôle 2.

L'évaluation porte sur :

- la maîtrise des savoir-faire ;
- l'aptitude à communiquer ;
- l'aptitude à adopter une attitude professionnelle ;
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés.

Compétences évaluées

Cette épreuve permet l'évaluation de tout ou partie des compétences C2.1, C2.2, C2.3 du pôle 2 « Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise ».

Elles sont relatives aux activités :

- d'accueil de la clientèle ;
- de prise de rendez-vous ;
- de conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires ;
- de veille documentaire ;
- de valorisation de produits et matériels ;
- de gestion des stocks ;

dans le respect des conditions d'exercice de son activité professionnelle.

Mode d'évaluation, CCF

Partie 1 : Mise en situation de vente-conseil	- Bilan en entreprise	- 45 points
Partie 2 : Évaluation des savoirs associés du pôle 2	- Durée : 0h10 maximum	- 15 points

Période de réalisation

Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation (partie 2) ainsi qu'en milieu professionnel (partie 1), au cours du dernier semestre de formation.

Les situations d'évaluation se déroulent dans le cadre des activités habituelles de la formation professionnelle.

2. EP2 : Précisions, grilles d'évaluation et grille d'aide à la notation

Partie 1 : Mise en situation de vente-conseil

sur 45 points

Situation d'évaluation 1

L'évaluation se déroule en milieu professionnel, elle permet d'évaluer tout ou partie des compétences C2.1, C2.2, C2.3.

L'évaluation du candidat, qui prend la forme d'un bilan, est réalisée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en fin de la période de formation en milieu professionnel.

La proposition de note de l'évaluation est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un enseignant du domaine professionnel lors du rendez-vous de bilan de PFMP.

Partie 2 : Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 2 sur 15 points

Situation d'évaluation 2

L'évaluation se déroule en établissement de formation.

Elle a pour objectif d'évaluer, à l'oral, l'aptitude du candidat à mobiliser des savoirs associés du pôle 2. Si le candidat mobilise des savoirs associés du pôle 1, ils ne sont pas évalués.

Cette partie d'épreuve prend appui sur un questionnement contextualisé.

Celui-ci comprend trois questions dont deux au moins portent sur les savoirs associés à la compétence C2.3 « Contribuer à l'activité de l'entreprise ».

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de la spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible.

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Grille CCF ÉVALUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP 2 : Relation clientèle et participation à la vie de l'entreprise Partie 1
		Bilan réalisé en milieu professionnel : 45 points
Nom et Prénom du candidat :		Nom fonction évaluateurs:
Date :	Etablissement :	

Critères d'évaluations	Justification si I ou TI	NE	TI	I	S	TS	Pts
Relation client : - Accueil de la clientèle : Prise de contact effective, langage adapté, communication efficace - Recueil des attentes du client : questionnement pertinent, écoute active, reformulation exacte - Prise de congé adaptée. Prise de rendez-vous : proposition de rdv adaptée, planning correctement renseigné Actualisation du fichier client : fiche renseignée avec exactitude (utilisation des outils numériques si disponibles dans l'entreprise)							/7
Formulation d'un conseil : Sélection pertinente du produit, du service ou du matériel, en réponse à la demande Réalisation de la vente : Argumentation et réponse aux objections, présentation des prix							/5
Intégration dans l'équipe : communication, posture professionnelle adaptées Mise en valeur des produits, matériels : présentation harmonieuse conforme à l'image de l'entreprise Participation à la gestion des stocks : réception, stockage, utilisation de logiciel (si disponible dans l'entreprise).							/3
Date du bilan :							/15
Nom du tuteur en entreprise	Note Finale						/45
Cachet de l'entreprise et signature	Observations éventuelles :						

NE : non évaluable ; TI : très insuffisant ; I : Insuffisant ; S : Satisfaisant ; TS : Très Satisfaisant

Partie 2 en centre de formation	/15
TOTAL EP2	/60

ACADÉMIE DE LYON Grille CCF ÉVALUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL Fiche d'aide à la notation	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP 2 : Relation clientèle et participation à la vie de l'entreprise Partie 1 <i>La grille correspond à ce qui est évalué en entreprise donc à la partie 1 et non pas à la globalité de EP2</i>					
	Partie 1 : 45 points			Durée de l'évaluation : Bilan		
Indicateurs d'évaluation	NE	TI	I	S	TS	Barème
Relation client : - Accueil de la clientèle : Prise de contact effective, langage adapté, communication efficace - Recueil des attentes du client : questionnement pertinent, écoute active, reformulation exacte - Prise de congé adaptée. Prise de rendez-vous : proposition de rdv adaptée, planning correctement renseigné Actualisation du fichier client : fiche renseignée avec exactitude (utilisation des outils numériques si disponibles dans l'entreprise)	0	0,7	2,8	5,25	7	/7
Formulation d'un conseil : - Sélection pertinente du produit, du service ou du matériel, en réponse à la demande Réalisation de la vente : - Argumentation et réponse aux objections, présentation des prix	0	0,5	2	3,75	5	/5
- Intégration dans l'équipe : communication, posture professionnelle adaptées - Mise en valeur des produits, matériels : présentation harmonieuse conforme à l'image de l'entreprise - Participation à la gestion des stocks : réception, stockage, utilisation de logiciel (si disponible dans l'entreprise).	0	0,3	1,2	2,25	3	/3

Nom et Prénom du candidat :

Etablissement :

Partie 1 : Bilan réalisé en milieu professionnel	/45
Partie 2 : Evaluation en centre de formation	/15
TOTAL EP2	/60

ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION		CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP 2 : Relation clientèle et participation à la vie de l'entreprise Partie 2 15 points - Durée 10 minutes				
		TI	I	S	TS	Barème
Date :	Nom évaluateur:					
Indicateurs d'évaluation						
Qualité des échanges						1,5
Question 1 : Savoirs associés de la compétence C2.3						4,5
Question 2 : Savoirs associés de la compétence C2.3						4,5
Question 3 : Savoirs associés de la compétence C2.1, C2.2 ou C2.3						4,5
					TOTAL	/15

ACADÉMIE DE LYON Grille CCF ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION Fiche d'aide à la notation	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE EP 2 : Relation clientèle et participation à la vie de l'entreprise				
	Partie 2 : 15 points		Durée de l'évaluation : 10 minutes		
Indicateurs d'évaluation	TI	I	S	TS	Barème
Qualité des échanges	0,5	0,6	1,125	1,5	1,5
Question 1 : Savoirs associés de la compétence C2.3	0,45	1,8	3,375	4,5	4,5
Question 2 : Savoirs associés de la compétence C2.3	0,45	1,8	3,375	4,5	4,5
Question 3 : Savoirs associés de la compétence C2.1, C2.2 ou C2.3	0,45	1,8	3,375	4,5	4,5

TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant/ TS : Très Satisfaisant